

# L'ACTU

Février 2012



## *Le mot du Maire*

*Au-delà de la crise mondiale qui fragilise tous les pays de la planète, l'automne 2011 sera à jamais marqué par la fracture économique et financière de l'Europe et de la France. L'accélération de l'Histoire et, par là même, du destin de chacun, engendre craintes et doutes qu'il faut s'efforcer de surmonter.*

*Il faut que chacun retienne que pour la première fois de l'Histoire de notre pays, la cour des comptes s'est vu ouvrir les portes de l'Elysée afin que des contrôles et des vérifications soient opérés au cœur des finances.*

*Au terme de l'année qui vient de s'écouler, et qui a vu s'ouvrir les portes de notre épicerie-bar-resto tant attendue, notre équipe est animée d'une ambition unanime, qui est de gérer et de construire ensemble le présent et l'avenir de Montesquieu-des-Albères, dans un esprit d'ouverture avec les moyens dont nous disposons.*

*La sincérité et l'authenticité seront au centre de nos échanges. Les projets que nous devrions vous présenter au cours de l'année 2012 seront susceptibles de satisfaire, non seulement ceux qui souhaitent devenir propriétaires, prendre plaisir et trouver l'avantage de vivre à Montesquieu-des-Albères, mais aussi, sur le plan économique, les entreprises avec lesquelles la collectivité s'engagera.*

*Ces projets porteront sur notre patrimoine historique et architectural, la mise en place d'une petite zone économique pour nos artisans, l'aménagement de l'espace du Couloumer et le programme qui permettra à tout aménageur potentiel de proposer un projet en matière d'habitat sur le site des Famades.*

*Cette dynamique municipale s'accompagne de la dynamique de nos Associations qui se préparent à nous abreuver, tout au long de l'année, de multiples animations diverses et variées aux goûts de chacun. Je les en remercie d'avance et je vous invite, chers concitoyens, à répondre à leur appel et à venir nombreux, lorsque vous trouverez dans vos boîtes aux lettres leur publicité. Pour ceux qui en ont la possibilité, pensez à consulter régulièrement le site de la mairie qui vous informe, entre autres, des activités dans la commune. ([www.montesquieu-des-alberes.fr](http://www.montesquieu-des-alberes.fr))*

*C'est avec courage, confiance, disponibilité et convivialité que nous devons avancer tous ensemble pour notre beau village.*

*Merci à vous.*

*Huguette Pons  
Maire de Montesquieu-des-Albères*

## Les réalisations 2011

### • Sécurité :

- o la plaquette concernant le document d'information sur les risques majeurs DICRIM ainsi qu'un nouveau plan de ville ont été distribués à l'ensemble de la population.
- o l'usage dans sa globalité de la zone de rencontre dite aussi zone 20 s'est avéré satisfaisant.
- o l'éclairage de la rue et de la venelle impasse du figuier a été recréé.
- o l'escalier de ladite venelle a été sécurisé par la pose d'une rampe et d'un garde corps en ferronnerie.
- o la signalétique d'un couloir réservé aux piétons par marquage au sol a été réalisé Grand Rue reliant la zone de rencontre du parking Mairie à l'épicerie-bistrot de pays.
- o la toiture du préau des écoles a été reconstruite en utilisant des matériaux sécurisants (composites).
- o les grilles en fonte de passage de véhicules chemin des Basses qui ont été volées en juin ont été remplacées puis revolées en novembre (nouvelle réparation à venir).
- o la signalétique d'un couloir réservé aux piétons par marquage au sol, zébré et balisé, a été réalisée au lotissement des Trompettes Hautes rues circulaires.
- o la réfection de l'entrée du lotissement des Trompettes Hautes tant en ce qui concerne les parties asphaltées que les raquettes fleuries ou embellies par des graviers de couleur.
- o la mise en place de signalétique lieu dit Mas Santraille avec abaissement de la vitesse à 70km/h a été effectuée.

### • Patrimoine / Tourisme :

- o l'embellissement par fleurissement des mats de signalétique a été réalisé et sera renouvelé au printemps prochain.
- o le chemin du sentier botanique panoramique a été remis en valeur et un nouveau sentier familial de visite a été tracé en partenariat avec l'association du Patrimoine (le nouveau plan de ville en porte le tracé).
- o le terrain communal du Mas Santraille a été labouré et réensemencé en fleurs des champs.
- o les pinèdes de l'entrée des Trompettes Hautes ont été entretenues, ainsi que le grand bois de chênes en bord du Tech au nord des Trompettes ; ils constituent des parcs naturels que nous envient les autres communes.
- o la façade de la Mairie a été rénovée.
- o 2 kms de voie verte ont été créés par le Conseil Général.
- o la création de l'aire de pique-nique et remise en état de la fontaine Aqui Astembe financée par la municipalité et réalisée par le groupe des bénévoles « les Amis de la Montagne ».

### • Environnement :

- o le service des eaux de la Communauté de Communes Albères Côte Vermeille a élagué les branches d'arbres gênantes menant à la station de pompage.
- o le chemin en terre du Chemin du Roy au ravin de la Cadenisse a été reprofilé et ouvragé.
- o le chemin du Mas Serre a été réparé sur la partie la plus ravinée.
- o les entreprises œuvrant sur le chantier du tunnel de la THT ont reprofilé la piste communale au dessus de l'ouvrage.
- o certaines associations ont participé à la remise en propreté de la piste de secours d'hélicoptères au col de la Cortalette et réhabilité une portion de piste au-dessus de la Croix du signal.
- o les SIVU ont fauché les bas côtés de la piste de treize vents jusqu'à la limite avec Villelongue-dels-Monts et valorisé le grand terrain communal situé en dessous du barrage de Nidolères en bord du Tech
- o le percement et la viabilité de la piste entre le Mas Péricot et les Chartreuses du Boulou est achevé.
- o le percement et la viabilité de la piste entre la plate-forme technique de la LGV et le col du Mas Péricot est en cours d'achèvement.
- o le dossier de financement concernant la mise en valeur du site du Château et du village sur le thème des guerres de la Révolution Française a été transmis aux autorités de décision et les partenaires institutionnels ont été approchés.
- o le chantier d'insertion de la Communauté de Communes Albères Côte Vermeille a réalisé pendant 5 semaines l'entretien des cours d'eaux et des ravines, ainsi que d'autres tâches ponctuelles (telles que l'élimination de souches et d'arbres, fauchage...) ; tout ce travail a permis d'éviter nombre de catastrophes pendant les intempéries.

## Les projets 2012

### • En cours de finalisation :

- journée du jumelage en mars avec le village Biure d'Emporda.
- finalisation et réalisation du projet tourisme-patrimoine nommé la bataille du Boulou et les combats de Montesquieu des 30 avril et 1er mai 1794.
- réalisation du site du belvédère de Montesquieu-des-Albères au-dessus des ouvrages techniques de la LGV et de la THT et remise en état de la piste du Mas Serre.
- finalisation de la remise en état des berges du bord du Tech, plantations et améliorations environnementales.
- reprofilage et remise en état par le SIVU des Albères de la piste des 13 vents au col de Llinas en passant par le Mas Pous.
- revêtement de la rue du faisan.
- continuité du chemin des vignes.
- canalisation en surface des eaux pluviales sortie de Montesquieu-des-Albères en direction de Villelongue-dels-Monts.

### • A l'étude :

- remise en état de la toiture de l'église Saint Saturnin.
- réfection de la façade mairie côté écoles.

### *Quelques chiffres concernant notre commune*

Superficie de la commune : 1706 hectares

Longueur de la voirie communale : 22 km

Évolution de la population : 333 habitants en 1968 ; 1146 habitants en 2010, soit une croissance moyenne de la population de 19 hab/an depuis 42 ans (1170 au 01.01.12)

Nombre d'habitations nouvelles en 2011 : 18 permis de construire ont été déposés

### Évolution des budgets de fonctionnement :

• Dépenses de fonctionnement : ce poste concerne les charges à caractère général, les charges de personnel, les charges financières et les charges exceptionnelles

o 2006, total des charges : 566148 €

o 2011, total des charges : 680685 €

• Recettes de fonctionnement : ce poste concerne les atténuations de charges, les produits des services et domaines, les impôts et taxes, les dotations et participations

o 2006, total des recettes : 678904 €

o 2011, total des recettes : 1128437 €

L'excédent des recettes de fonctionnement est utilisé pour financer les investissements.

### Les plus importantes dépenses d'investissement en 2011 :

• écoles : 65260 €

• voirie : 34638 € (il reste 31844 € de travaux en cours ou à réaliser)

• épicerie et appartement : 121000 €

• médiathèque : 30691 €

• ateliers municipaux (dont l'achat d'un véhicule de service) : 25000 €

• signalétique : 30000 € (il reste 10000 € de travaux en cours ou à réaliser)

• création et distribution d'un plan de ville actualisé : 5000 €

• paiement au Sydel de la part de la commune pour l'effacement du transformateur et des réseaux aériens au carrefour de la rue longue et de la 618 : 27000 €

• acquisition d'une maison rue des Mésanges destinée à la location : 143900 €

**INFORMATION** : Les eaux de pluie tombant sur les toits doivent être obligatoirement dirigées soit sur le propre terrain du propriétaire, soit sur la voie publique (article 681 du code civil). Contrairement aux dispositions applicables en matière d'eaux usées, il n'existe pas d'obligation de raccordement à un réseau communal en ce qui concerne les eaux pluviales, sauf règlement particulier en vigueur de lotissement. Le statut général des eaux pluviales est posé par le code civil dont les dispositions s'appliquent à tous (particuliers, collectivités, etc.). Il impose (art. L. 640 et L. 641 du code civil) aux propriétaires « inférieurs » une servitude vis-à-vis des propriétaires « supérieurs ». Les propriétaires « inférieurs » doivent accepter l'écoulement naturel des eaux pluviales sur leur fonds. Cette obligation disparaît si l'écoulement naturel est aggravé par une intervention humaine.

## *Etat civil 2011*

Nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux habitants arrivés sur Montesquieu :

M et Mme BAUMEL Florent  
M et Mme BOULANGER Daniel  
M BRAZEAU Didier  
Mme BREDOUX Odette  
Mme CATHARY Michèle  
M CHAVARIA Gilbert  
M et Mme COLIN François  
Mme COLOMBO Marie-Thérèse  
M DIAZ Vincent  
M et Mme DOYELLE Patrice  
M GASQUEZ Miguel  
Mlle GIL Marion  
M et Mme GRENIER Thierry  
M et Mme GRUMBERG Albert  
M et Mme HOUELACHE Bruno

M. et Mme JULE Bernard  
Mme LAHIRE Catherine  
Mme LE NEZET Annick  
M LOTZ Richard  
M et Mme MARTIN Philippe  
M NAVARRO Patrick  
M et Mme PARNAUD Christian  
Mlle PAVARINO Véronique  
M PRIEUR Henri  
Mlle RIDET Olivia  
M SACILOTO Jean-Paul  
M SICCARDI Joël  
M THIERCY Pascal  
M et Mme VEAUTIER Régis

Nous adressons nos félicitations aux heureux parents de :

Elsa NICOLAS  
Eva BALLEZ  
Flore CAMBERLEIN-VALFREY  
Jean FARRE

Loan JAMET  
Lola LLEIDA  
Mahé LECONTE  
Romane ANDRES

Nos pensées accompagnent les personnes décédées :

BOURRAT Marie  
BRISSET Robert  
TIBAUT/CABAILL Félicitation  
CARTIGNY Michel  
FERRE/COLOME Louise  
CZUBATYJ Ana  
de MASSIA de LAMMERVILLE Bernadette  
DELCLOS de LESTRAC Marie  
DEROM Albert  
FERRE Denis

GARCIA Pierre  
GORREE François  
MAS Daniel  
MAS Jean-Paul  
PABION Marie  
PAPON/MUNNA Marie Jeanne  
PAYRE Marcel  
VIDAL Odile  
WAUMAN Homère



Pour toutes les personnes intéressées, nous vous rappelons qu'un bus-navette effectue plusieurs allers-retours par jour entre Montesquieu et le Boulou. Les horaires sont disponibles sur [www.montesquieu-des-alberes.fr](http://www.montesquieu-des-alberes.fr) et à l'accueil de la mairie.



## *Appels*

Chaque année, nous mettons à l'honneur un artiste du village en reproduisant l'une de ses œuvres sur la carte de vœux de la mairie. Pour la seconde fois, nous associerons les enfants de l'école au choix de l'œuvre. Nous lançons donc un appel à tous les artistes montesquivains intéressés par ce projet afin qu'ils nous proposent une de leurs œuvres avant le 1er juin 2012. La reproduction de l'œuvre qui sera choisie ne donne droit à aucune compensation financière pour son auteur.

Toutes les œuvres ne pouvant pas être sélectionnées, nous souhaitons proposer à nos artistes d'organiser une journée ou deux d'exposition culturelle. La publicité de ces journées d'exposition serait bien sûr diffusée largement dans le département.

Dans le même esprit, nous lançons également un appel aux artistes de la plume intéressés pour organiser une séance de dédicace par l'intermédiaire de notre médiathèque intercommunautaire et/ou une conférence sur leur vécu d'artiste littéraire.